

Avis voté en plénière du 26 mars 2019

L'affichage environnemental, levier pour la mise en œuvre de l'économie circulaire

Déclaration du groupe CFTC

Précurseur d'une volonté d'avoir un rapport sincère et informatif au produit, et d'en connaitre l'empreinte Carbone, pour consommer autrement la France expérimente depuis dix ans l'affichage environnemental,

Forte d'une méthodologie elle a, avec le MTES et l'ADEME, développée un socle technique en expérimentant avec plusieurs partenaires volontaires, l'affichage environnemental. Utile au consommateur, il est non seulement un atout concurrentiel pour l'entreprise engagée dans la démarche, mais interroge toute la chaîne de production afin que le cycle de vie d'un produit, sa durabilité, son rapport à l'environnement, deviennent un critère de choix dans l'acte d'achat.

Les jeunes nous donnent un signal formidable. Dans leur engagement à lutter contre le dérèglement climatique, ils nous montrent qu'ils seront des consommateurs exigeants, responsables, et sans aucun doute les entrepreneurs de chaines de productions respectueuses de la sauvegarde de notre planète.

La CFTC aspire à cette évolution.

La France par ses travaux auprès de 5 secteurs essentiels, a permis à l'union européenne de développer aussi une méthode, (EF et OEF);

L'avis insiste avec raison, sur la nécessité d'orienter les travaux des uns et des autres vers une harmonisation, la concurrence de normes viendrait rapidement vouer à l'échec la mise en œuvre d'un modèle solide, inclusif, actualisable et pris en compte au niveau européen.

Le sujet reste complexe : dans un moment où tout semble un peu flotter, l'avis préconise que la France puisse poursuivre ses travaux. Il incite à introduire des critères précisés par l'UE, comme par exemple la biodiversité qui est une forte attente sociétale.

La préconisation de pouvoir agir sur deux niveaux d'affichage, un simple et immédiat, un plus informatif et plus complet est une demande du consommateur, qui doit être respecté.

Le monde change, tandis qu'il se mondialise, la mise en œuvre de l'économie circulaire est une démarche citoyenne, pour remettre de la proximité, des circuits courts, du respect environnemental, l'envie de revenir à ce qui dure par des choix de consommation différents.

À ce titre l'affichage environnemental est bien un levier, pour changer les habitudes de consommation et de production. Il doit maintenant, comme le souligne l'avis, valoriser ses acquis, fournir un bilan, et rester ambitieux dans sa démarche de déploiement.

La CFTC a voté l'avis.